

Bonjour

1- l'ouverture du POINT D'ACCÈS AUX DROITS DE LURE est toujours attendue Cf. ci-dessous la LETTRE AU PRÉSIDENT DU TGI- TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VESOUL

2- après les laboratoires malheureusement fermés, y-a-t-il des menaces sur la RADIOLOGIE des sites hospitaliers de Lure et de Luxeuil et par ricochet sur les urgences et les autres services hospitaliers ?

Où en sommes nous sur les CONVERGENCES HÔPITAL ET CENTRE DE SANTÉ pour la médecine de proximité luronne ?

Cf. ci-dessous la Lettre au Directeur du CHI-Centre Hospitalier Intercommunal Lure-Luxeuil-Vesoul

3- PROBLÈMES DE PHARMACIES sur le secteur proche des Vosges saônoises.

Diverses sources nous signalent la difficulté d'atteindre de nuit des pharmacies de garde de plus en plus éloignées. Que font les personnes isolées et/ou sans véhicule ?

MERCI DE NOUS FAIRE REMONTER RAPIDEMENT VOS TÉMOIGNAGES pour que nous puissions intervenir

Amicalement et solidairement - Le Comité de Vigilance pour le Maintien et le Renforcement des services publics de proximité

\*\*\*\*\*

1- Lettre au Président du TGI- Tribunal de Grande Instance de Vesoul

Michel ANTONY président du Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité en Haute-Saône à Monsieur le Président du TGI de Haute-Saône. Palais de Justice.  
Place du Palais. 70014 VESOUL CEDEX

Monsieur le Président,

Suite à la venue de Mme TAUBIRA à Lure, et après avoir entendu votre intervention, je viens vous exprimer tout notre soutien pour ouvrir rapidement le PAAD-Point d'Accès Au Droit de Lure.

La volonté ministérielle et la vôtre pour réaliser le plus rapidement l'ouverture de ce PAD, absolument nécessaire pour la région de Lure fortement frappée par la diminution des offres en matière de service public judiciaire, nous agréeront. Le PAAD, en lien avec le nouveau SUAJ lancé par Mme la Ministre est une belle offre pour tous les habitants, aujourd'hui de plus en plus démunis face à la complexité du système judiciaire et par la désertification judiciaire de nos secteurs géographiques.

J'ai cru comprendre que la proposition municipale luronne allait également dans le bon sens, notamment par la gratuité offerte pour les locaux et par la localisation, qui nous semble très judicieuse, au sein du quartier du Mortard.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous informer de l'avancement de ce dossier et de la structure que vous comptez mettre en place. Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Lure le 07/04/2015, Pour le Comité, son président Michel ANTONY

2-Lettre au Directeur du CHI-Centre Hospitalier Intercommunal Lure-Luxeuil-Vesoul

Michel ANTONY président du Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité en Haute-Saône Membre, Co-fondateur et ancien président de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité  
1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Monsieur le Directeur du CHI

Le Comité de Vigilance oeuvre depuis plus de trente ans dans le secteur haut-saônois pour maintenir et améliorer les sites hospitaliers de proximité, notamment ceux de Lure et de Luxeuil, en les aidant à conserver des services essentiels et de qualité.

Cf. <http://www.coordination-nationale.org/> [1] Pour limiter les effets néfastes de la fusion Lure-Luxeuil-Vesoul, nous avons notamment organisé en 2004 un référendum sur le maintien des Urgences et des Smur dans les trois villes, 24 h sur 24 h. Plus de 100 municipalités y avaient participé, amenant la moitié des inscrits à s'exprimer à plus de 99% pour cette position.

C'est à cette époque que nous avons créé la Coordination nationale, en lien avec une trentaine d'autres comités semblables. Aujourd'hui elle compte près de 120 comités. Je l'ai présidée de 2006 à 2013.

Le siège national est toujours à Lure et je suis toujours membre de son Conseil d'administration. Elle est AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

Nous souhaiterions vous rencontrer,

- D'ABORD POUR FAIRE CONNAISSANCE

- ensuite pour ABORDER QUELQUES POINTS ESSENTIELS D'ACTUALITÉ RÉCENTE, particulièrement :

-->le maintien et le renforcement des SMUR et des Urgences dans les sites de Lure et de Luxeuil. Nous avons récemment perdu les laboratoires, ce que nous avons fortement critiqué. Nous avons actuellement des

craintes sur les horaires d'ouverture de la RADIOLOGIE, sur lesquels toute atteinte ou restriction serait dommageable pour l'ensemble des deux sites. -->la nécessaire convergence entre hôpitaux et médecine de proximité. Nous sommes particulièrement favorables aux CENTRES DE SANTÉ, seule vraie réponse (avec la fin de la liberté d'installation et du numéris clausus) à l'apport de nouveaux professionnels, puisque vous n'êtes pas sans le savoir, les 2/3 des jeunes médecins en formation souhaitent être salariés.

Nous sommes donc très intéressés pour connaître votre position sur la formule mixte en projet à Lure et de quelle manière l'hôpital public peut s'y intégrer pleinement, sans que cela nuise au bon fonctionnement des autres services, et toujours pour un meilleur service à offrir à des populations locales de plus en plus en difficulté pour l'accès aux soins et à une santé de qualité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et d'une prochaine rencontre, je vous adresse Monsieur le directeur, nos meilleures salutations

Lure le 07/04/2015 pour le comité de Vigilance, Michel ANTONY